

SURCLASSEMENT REGIONAL PAR UN MEDECIN AGREE (DOC BLEU) **RAPPEL DE LA PROCEDURE**

Si l'un de vos licenciés doit être surclassé par un médecin agréé vous devez **obligatoirement** :

- ✚ Vous procurer le document de surclassement (recto-verso) disponible sur le site du comité

Ou

- ✚ Venir le chercher **au comité aux horaires des permanences.**

- ✚ Allez voir un médecin agréé par la FFBB, liste sur le site du comité
 - ❖ Prendre soin de le remplir avant (club et parents)
 - ❖ Normalement c'est le médecin agréé qui fait suivre le document chez le Docteur Dreux

- ✚ Si ça n'est pas le cas, l'envoyer vous-même à l'adresse ci-dessous :

Docteur Dominique DREUX
9 avenue de Gommonvilliers
91430 IGNY

En aucun cas ce document ne doit parvenir au comité, il sera systématiquement remis dans votre casier.

Ensuite :

- ✚ Le Docteur DREUX fera parvenir un mail au comité autorisant ou non le surclassement,

- ✚ La commission de qualification rentrera le surclassement sur le logiciel FBI à la date indiquée par le Docteur DREUX, **bien évidemment le joueur aura été licencié par vos soins auparavant.**

